



Le 21 novembre 2019

**RAPPORT FLASH DE FIN DE NEGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE 2019 AU SEIN DE
L'UES QUADRAL**

Deux réunions de Négociation Annuelle Obligatoire se sont tenues les 4 et 18 novembre 2019 entre :

Les deux Déléguées Syndicales de l'UES QUADRAL :

- Madame Aurélie HAYOTTE pour la CFTC,
- Madame Dorothée PINSET pour la CFDT,

Et la Direction du Groupe :

- Monsieur Jean-François PREVOT, Président de QUADRAL SAS
- Monsieur Sébastien COLIN, DRH Groupe

Ces deux réunions ont donné lieu à des échanges au cours desquels les organisations syndicales ont fait part d'une demande initiale d'augmentation des salaires de 2 % et d'une volonté de prévoir, en 2020, une harmonisation du taux d'augmentation des salaires pour l'ensemble des sociétés du Groupe sans distinction entre les sociétés d'Administration de biens et hors Administration de biens.

Dans un contexte de faible inflation (0,9 % à fin septembre 2019) et d'activité économique ralentie en France qui laisse présager l'arrivée d'une crise, la prudence et la maîtrise dans l'évolution des charges des sociétés s'imposent. Pour autant, la Direction du Groupe, attentive aux arguments des organisations syndicales et désireuse de maintenir la motivation et de reconnaître la performance des équipes, a souhaité se rapprocher des demandes des organisations syndicales.

En conséquence, à la suite de ces deux réunions, un accord a été trouvé sur les mesures suivantes :

- **Harmonisation du taux d'augmentation** qui sera appliqué dans toutes les sociétés du Groupe QUADRAL (sans distinction entre les sociétés d'Administration de biens et hors Administration de biens)
- **Budget d'augmentations individuelles de 1,80 % au 1^{er} janvier 2020**

Un protocole d'accord de fin de NAO sera signé prochainement entre la Direction et les deux Délégués Syndicaux de l'UES QUADRAL.